



## ANNEXE

### DESCRIPTION TECHNIQUE DU POLE SANTE DE BLIGNY LES BEAUNE

Le projet du pôle santé est au stade de l'APD, il s'insère dans un bâtiment communal où seront aménagés un rez de chaussée et un étage, desservis par un ascenseur.

- Le rez de chaussée totalise 188.24 m<sup>2</sup> utiles et répartis comme suit :
  - 3 cabinets de médecins 58.76 m<sup>2</sup>
  - 1 cabinet pour 2 infirmières 14.63 m<sup>2</sup>
  - 1 infirmerie 11.85 m<sup>2</sup>
  - Des communs 103 m<sup>2</sup>
  
- L'étage totalise 159 m<sup>2</sup> attribués à :
  - 1 pôle de kinésithérapeutes 102.70 m<sup>2</sup>
  - 1 cabinet alternant  
(1 psychologue/1 orthophoniste 15.20 m<sup>2</sup>
  - Des communs 41.10 m<sup>2</sup>